

LE COMITE**Conseil administratif de Meyrin****Marie de Meyrin
Case postale 367****1217 MEYRIN 1**

Genève, le 19 mars 2016

V./réf. : -----
N./réf. : PH/mt**Concerne : Interface de transports publics à la Gare ZIMEYSA**Monsieur le Maire,
Madame la Conseillère administrative,
Monsieur le Conseiller administratif

A la suite de la privatisation de la rue André-De-Garrini au profit de la société Richemont et de son Campus de la Haute Horlogerie, l'arrêt de dépose "Gare ZIMEYSA" de la ligne d'autobus 57 a été déplacé, au début de 2016, sur la rue Moïse-Marcinhes près de l'intersection avec la rue de la Bergère. De cet arrêt, la gare du chemin de fer est à peine discernable pour l'usager occasionnel peu familier avec les lieux.

Il en résulte, pour les usagers désireux de transiter du bus 57 au train, une marche de 370 mètres entre l'arrêt de dépose et le quai de la halte 'ZIMEYSA' de la ligne Genève - La Plaine - Bellegarde, en direction de Genève. La distance à parcourir est absolument dissuasive, de sorte que **les conditions de transfert intermodal entre le bus 57 et le train sont inacceptables et indignes à cet endroit.**

L'équipement de l'arrêt de dépose est minimal: un simple poteau indiquant le nom de l'arrêt et la notion de dépose. On n'y trouve même pas un horaire, permettant aux usagers sortant du bus à cet arrêt, de savoir à quelle heure l'autobus en repartira, ni un plan de situation permettant de visualiser les emplacements de la gare et des autres arrêts de bus. (Notons qu'un abribus à cet endroit serait tout à fait inutile).

Lorsque Meyrin et la ZIMEYSA étaient desservis par les lignes d'autobus 9 et 29, des bus articulés faisaient leur terminus sur la rue de la Bergère, devant la gare, minimisant ainsi la distance de transfert entre les bus et les trains. Les nouveaux aménagements de la chaussée à cet endroit, réalisés sans tenir compte des besoins des transports publics, ont supprimé ce point d'arrêt.

Des trottoirs et des bandes cyclables d'une largeur très exagérée en regard du nombre de cyclistes empruntant la rue de la Bergère, sont censées empêcher de (re)placer un arrêt terminus au droit de la gare. Au sujet de la bande cyclable, on peut d'ailleurs se demander pourquoi elle a été placée sur la rue de la Bergère plutôt que sur la route du Nant d'Avril, un itinéraire plus logique et direct pour les cyclistes également. Dans le cas présent, la mobilité douce (piétons et cyclistes) nous semble avoir été favorisée **au grand détriment des transports publics.**

Notons encore que lors de la mise en service de la ligne 57, sa cadence de 15 minutes durant les journées ouvrables avait été établie de manière qu'un bus sur deux donne correspondance avec le train régional en direction de Genève. La cadence actuelle, variant entre 21 et 22 minutes, brise entièrement cette correspondance, annihilant de ce fait toute possibilité de transfert confortable du bus au train.

De manière générale la CITraP Genève déplore les mesures prises concernant l'interface entre la ligne d'autobus 57 et les trains régionaux sur la ligne de La Plaine à la gare ZIMEYSA. Au fil du temps, les conditions de transfert entre les deux modes de transport public à cet endroit ont été graduellement péjorées. La mesure la plus récente, soit le déplacement de l'arrêt de dépôt du bus 57 sur la rue Moïse-Marcinhes, poursuit cette tendance à la baisse d'attractivité. Ceci est évidemment en parfaite contradiction avec le discours convenu sur l'utilisation accrue des transports publics à Genève, et témoigne d'une **grande indifférence vis-à-vis des besoins de leurs usagers**.

Les exemples foisonnent, dans d'autres agglomérations, d'interfaces entre train et transports de surface (trams et bus) réussies, pratiques et conviviales. La CITraP Genève ne comprend pas pourquoi on ne s'en inspire pas ici, ni pourquoi **on semble traiter trop souvent les interfaces de transports publics comme des parents pauvres** qu'il faut reléguer là où ils gênent le moins possible les autres modes de transport et le regard des esthètes.

La CITraP Genève demande que le terminus d'autobus soit rétabli devant la gare ZIMEYSA, au bénéfice de la ligne 57, dans les meilleurs délais, comme c'était le cas à l'époque des lignes 9 et 29, qui rebroussaient ensuite chemin en direction du village de Meyrin, par le giratoire Route du Nant d'Avril / Rue de la Bergère. L'espace nécessaire à ce terminus existe, il n'est besoin que de bonne volonté et d'un peu de créativité pour l'aménagement.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Madame la Conseillère administrative, Monsieur le Conseiller administratif, l'expression de notre haute considération.

Pour le Comité :

Pierre HOFMANN
Vice-président

Martin TRIPPEL
Trésorier



Copies: Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture DGT
Direction générale des transports DGT
Direction générale des Transports publics genevois TPG